

## ASSEMBLEE GENERALE AS DIRECTEURS GOLFS PDL

Le mardi 29 novembre 2016, les membres de l'Association des Directeurs de Golf des Pays de la Loire se sont réunis, sur convocation du président Marc PETEL.

**Golfs présents** : Mans 24h, Saint Jean de Monts, La Marionnière, Carquefou, Ile d'Or, Sablé, Nantes Vigneux, Les Fontenelles, Port Bourgenay, Laval, Guérande, Saint Sébastien sur Loire, Cholet, Nantes Erdre, La Domangère, Les Olonnes

**Invités présents** : Alain VALLET

L'Assemblée Générale commence par l'approbation du PV de la dernière Assemblée.

### **1) Rapport Moral du Président**

Le Président commence son rapport en rappelant le fonctionnement de l'Association, dont le but principal est de promouvoir les Golfs de la Région, à travers des opérations de communication comme la parution d'un Guide des Golfs ou encore la présence lors d'événements comme l'Open de France ou le Salon du Golf. Evénements durant lesquels nous avons pu remarquer que la confusion entre les Golfs des Pays de la Loire et celle du Val de Loire est toujours très marquée.

Il présente également la composition du Bureau avec comme Président Marc Petel du Golf des 24h, comme Trésorier Jean Damien Bureau du Golf de Saint Jean de Monts, comme secrétaire Julien Touchais du Golf de Laval et comme membre Hélène Mora du Golf de l'Île d'Or. A noter que depuis le départ de Fabien Constant, il manque un représentant pour le département du Maine et Loire.

### **2) Rapport d'Activité par le Président**

#### Guides des Golfs :

Nous avons opté l'année dernière pour une parution du Guide sur 2 ans, qui permettait de réaliser des économies. Dans la pratique, il peut y avoir un turn over important au niveau des Golfs, ce qui entraîne à la fois un affichage dans le Guide d'informations erronées voir obsolètes (tarifs), mais également un manque dans le cas d'une structure créée en cours d'année. L'édition en cours arrivant à échéance fin 2016, la question est donc soulevée pour la prochaine édition (1 an ou 2 ans ?).

De plus, il s'avère que la quantité imprimée fût trop importante, vu les reliquats jetés en fin d'année.

A l'unanimité, il est décidé de renouveler le Guide pour 1 An. Il est également décidé de partir sur une quantité de 8000 exemplaires, ce qui représente 200 par clubs et 2000 pour la Ligue.

Jean Damien s'occupe du dossier afin qu'un BAT soit réalisé pour le 15 janvier. Il est par ailleurs évoqué le souhait de voir la charte graphique évoluée vers quelque chose de plus moderne et de renouveler les photos sur la maquette.

Enfin, lors de notre dernière Assemblée le Président rappelle que nous avons évoqué la possibilité de transférer une version numérique du guide sur le site. Cette proposition n'avait pas été réalisée faute de temps. Il est acté à l'unanimité que nous mettrons cela en place en 2017.

#### Open de France :

Cette année, il y a plus de personnes impliquées dans cet événement, c'est bien mais nous devons encore faire mieux pour que la représentativité soit efficiente. Avec l'échéance de la Rydey Cup, la fréquentation est en hausse avec +15000 personnes cette année.

Pour l'année 2017, il est décidé de renouveler cette opération si les modalités d'organisation et de participation restent identiques (prix, disponibilités, situation,...), car plusieurs éléments supposent d'éventuelles modifications (retrait de Alstom et ASO, dernière année avant la Ryder Cup). Le Bureau attends donc de connaître ces différents éléments pour finaliser la présence de notre Association dans cet événement, qui reste une vitrine du Golf en France, et donc un gage de visibilité.

#### Salon du Golf :

Nous avons pris la décision l'année dernière de ne plus participer au Salon du Golf, dont l'impact est moins significatif, au vu du type de public attiré. Néanmoins celui-ci reste une solution à envisager en cas de non-participation à l'Open de France. Le Président a d'ailleurs été contacté par les commerciaux du Salon, le coût d'un stand est de 2920€ HT, soit pour 8 golfs 364€ HT chacun.

### **3) Rapport Financier par le Trésorier**

Jean Damien présente les comptes de l'année, et ça va mieux...

Au 1<sup>er</sup> janvier, les soldes étaient créditeurs de 1179.43€, au 28 novembre ils sont créditeurs de 9411.54€, et la projection au 31 décembre est de 12102.34€.

La projection est différente du solde au 28 novembre car Jean Damien reste dans l'attente du règlement de quelques Golf retardataires (toujours les mêmes d'ailleurs). Nous demandons à cette occasion aux retardataires de régler plus rapidement les prochaines échéances (adhésion et guide), car il n'est pas acceptable que Jean Damien doive faire relance sur relance.

### **4) Intervention d'Alain Vallet Président de la Ligue de Golf des Pays de la Loire**

Alain Vallet, commence son intervention en annonçant la date de la prochaine Assemblée Générale Elective de la Ligue qui se déroulera au Golf de Nantes Vigneux le 28 janvier 2017.

La FFG termine l'année 2016 en dessous des objectifs au niveau licence avec -0.5%, la Ligue elle est en progression avec +0.35%.

Au niveau du nombre de licenciés, c'est Guérande qui arrive en tête avec 1054 licenciés, devant la Baule 982 et le Mans 24h 822. Les meilleures progressions sont à mettre au profit de l'Île d'Or (+81) et les Olonnes.

Au niveau du Championnat de France des Jeunes, la Ligue a connu une belle année avec notamment Ombeline Quittet qui termine Vice-Championne de France de sa catégorie.

Pour l'année 2017, la Ligue renouvellera les opérations fédérales que sont le Pass Go For Golf ou les départs Avantee. De plus, l'année prochaine la Carte Verte fera peau neuve et de nouvelles modalités de passage seront en application, avec 3 niveaux d'attestation.

Au niveau des épreuves fédérales (Hors GP, Trophée et Promotion), la Ligue organisera ou recevra 12 compétitions.

A signaler que pour 2017, la réforme territoriale va entrer en vigueur, la nouvelle Interrégion regroupera donc la Bretagne, le Centre et les Pays de la Loire.

Le Président de la Ligue rappelle que la première Licence pour un jeune de moins de 13 ans est remboursée par la Ligue en 2017, la première Licence plus de 60 ans étant elle remboursée à 50%. Les affiches ont été remises aux directeurs présents. La procédure de remboursement est la suivante, le club qui délivre cette première licence se fait rembourser par la Ligue en adressant copie du bordereau d'appel de la FFG à la ligue en surlignant les licences concernées.

Enfin, Alain Vallet prévient les directeurs présents qu'une seconde formation de vente pour l'accueil des golfs, le mardi 17 janvier suite au succès de la première formation réalisée il y a 2 ans et de l'excellent retour des participants.

L'Assemblée Générale se termine à 12h.